

COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 22 NOVEMBRE 2008

Répondant à l'invitation des nos co-Présidents Monsieur Dominique GUITTARD, Conseiller Municipal et Madame Corinne KERDRAON sont présents à 9 h 30 à la Mairie, salle du Conseil Municipal,

Monsieur GUITTARD
Madame KERDRAON
Monsieur JESTIN
Monsieur et Madame ROBIN
Madame STELLY
Monsieur PRANAL
Monsieur et Madame BONNEMOY
Madame GOURJON
Monsieur GATTO
Madame DUPLEIX
Monsieur BOYER
Madame POUZOL
Monsieur et Madame SOULIER, soit 16 participants.

Monsieur GUITTARD ouvre la séance qui va précéder celle de l'ensemble des co-Présidents de tous les Comités de Village de la commune, en indiquant que cette rencontre a pour but de faire le point sur les aspects pris en compte jusqu'à ce jour à Sauteyras et pour considérer les autres questions et suggestions qui pourront être formulées.

A partir de la fiche de synthèse établie par Madame KERDRAON, il est retenu au terme des informations livrées et des observations ou propositions émises ceci :

1. CONTENEURS

Aux emplacements prévus se ont été ajoutés des conteneurs livrés alors que d'autres sont annoncés. Certains conteneurs doivent être réparés. Il manque le conteneur jaune attendu au pied de l'impasse Beau-Site. Ce manque pourra être pallié temporairement par le déplacement provisoire d'un des 2 conteneurs jaunes au bas du chemin des Tissonnets, hors période de vacances, il est moins utile ici.

Au bas du chemin des Tissonnets / boulevard du Lac : La présence de rats dans ce secteur nécessite un traitement efficace.

Collecte du verre : Pour répondre aux besoins du Centre de loisirs et aussi des Chalets du Lac, le collecteur de bouteilles (à l'angle de la clôture de la propriété PRANAL) pourrait être déplacé en bout de parking du centre de Loisirs, à mi chemin entre les locaux « cuisines » des deux centres qui permettent les réceptions.

Pour répondre aux besoins des restaurants, le conteneur à l'intérieur de la clôture d'enceinte donnant accès au Restaurant du Lac pourrait être rapproché du début de parking au bas de la descente d'accès au Lac afin de favoriser son usage. Il ne semble en effet pas envisageable d'en obtenir un autre pour les seuls restaurants Les Cygnes et BARD.

2. ELAGAGE

Celui-ci a été effectué par la Fondation et la ComCom l'assure au besoin sur toute son emprise.

Un projet d'aménagement d'un chemin de randonnée autour du lac est prévu par la Comcom en 2009.

3. PANNEAU INFORMATION

Des devis ont été faits par des entreprises et la commande sera faite après le conseil municipal de début décembre. Les panneaux devraient être posés début d'année 2009. Ceci représente une dépense significative pour l'ensemble des villages.

4. VITESSE EXCESSIVE RUE BEAU-SITE

Le Conseil Municipal considérant que la circulation ne pouvait être réservée au seul bénéfice des riverains a décidé d'installer des panneaux limitant la vitesse à 30 km/h d'ici la fin d'année 2008.

5. SACS à crottes POUR CHIENS

Ce point n'est pas considéré comme prioritaire par la municipalité. Il est attendu une attitude responsable des maîtres.

L'interdiction de présence des chiens, même en laisse, sur le secteur de la plage devrait conduire l'EPIC à des actions dissuasives voire répressives, compte tenu des panneaux en place.

6. ENTERREMENT DES LIGNES ET ELARGISSEMENT DU CHEMIN PAPIANILLA

Lors du conseil municipal de septembre, il a été décidé de procéder à l'élargissement du chemin de Papianilla.

Concernant l'enterrement des lignes, lors de l'alimentation en électricité et téléphone de la nouvelle construction (chalet), il a été procédé à l'enfouissement d'une gaine supplémentaire pour un jour permettre l'enfouissement de la ligne à Moyenne tension alimentant le transformateur de Sauteyras.

Ceci répondra à la demande de l'ensemble des riverains de la mise en sous terrain de cette ligne. Celle-ci surplombe une habitation et qui impose des élagages de sécurité. La décision d'élargissement du chemin par le Conseil Municipal va permettre de valider le permis de construire du chalet initialement accordé puis annulé.

Monsieur GUITTARD souligne que la priorité du Conseil Municipal reste donnée aux travaux d'assainissement de la commune. En particulier, un budget avoisinant les 700 000 €uros sera consacré aux réparations des réseaux existants. L'un des projets en cours consiste à supprimer les eaux parasites avec une intervention prévue sur le poste de refoulement à Sauteyras au bas des restaurants.

7. BARRIERE A NEIGE

Le nécessaire va être fait au niveau des prés de Monsieur Louis VERT d'ici une quinzaine de jours. Aucune autre solution ne semble pouvoir mieux faire.

8. PARKING COMMUNAL AU BENEFICE DES CLIENTS DES RESTAURANTS

Cet aménagement doit se faire en 2009 dans le cadre du contrat local de développement (CLD) du Conseil Général auquel le projet de la Municipalité est éligible. Le Maître d'œuvre va être choisi en décembre. Il est prévu de pouvoir réserver effectivement le stationnement pour les restaurants. Il est demandé une présentation du projet au Comité de village.

Comme le stationnement est une difficulté au cours de l'été ne serait-il pas souhaitable d'empiéter sur le terrain communal du talus, après la propriété REUGE, pour avoir un stationnement matérialisé, en épis, le long de la route qui offrirait ainsi plus de places ?

9. PASSAGE PRIVE DU RESTAURANT BARD ENTRE SON MUR DE SOUTÈNEMENT ET LA CLÔTURE DE LA BASE NAUTIQUE

Ce point reste une démarche privée dont la solution dépend de la ComCom.

10. TROU DEVANT TRANSFORMATEUR DE SAUTEYRAS

Le nécessaire a été fait par l'entreprise concernée avant même le passage des gaines provenant du chemin de Papianilla.

AUTRES POINTS ABORDES :

11. Le stationnement sur le trottoir, dans le tournant de la descente d'accès à la plage, dangereux pour les piétons, est interdit maintenant par un panneau. Le comité souhaite d'autres mesures plus efficaces.

12. La réduction de la durée d'éclairage n'est pas passée inaperçue. Horaires d'extinction : 23h – 05h

13. Le transfert de la Médiathèque est prévu fin janvier/début février.

14. Une harmonisation des chartes graphiques et la suppression de panneaux en double seraient à considérer.

15. Le panneau publicitaire Société Générale trop haut, devrait être déplacé, mais ne devrait pas exister

16. Un nettoyage à minima des poubelles doit être assuré et vérifié. Fréquence du nettoyage actuelle : 1 fois / an.

17. Une matérialisation d'un passage piétons le long de l'emprise de la propriété de Monsieur et Madame OLIVIER devrait être tracé.

18. Malgré l'existence d'un câblage de télécommunications en fibres optiques et l'annonce de l'ADSL à 20 Méga, des problèmes de raccordements incompréhensibles se rencontrent parfois avec certains opérateurs. La date d'arrivée de l'ADSL haut débit n'est pas encore connue.

19. Avec des boîtiers électriques à nu, certains lampadaires de la promenade du Lac présentent un danger certain. Il est URGENT d'y remédier.

20. Des jeux pour enfants, sur l'emprise de l'EPIC, endommagés, ne sont pas réparés.

D. Guittard prend contact avec l'EPIC pour tous les points concernant ce dernier.

21. Le nettoyage par le DDE des trottoirs du bord du Lac et le curage des grilles d'écoulement des eaux ne semblent pas être suffisant, malgré les remarques formulées directement aux intervenants rencontrés.

22. La mise en valeur du site géologique de la rue Beau-Site serait bien nécessaire et valorisante pour la commune.

23. Bien que le chantier soit sur le secteur de Verneuges, la construction rectiligne d'un long bâtiment pose interrogation.

24. L'arasement de la partie centrale de la partie haute du chemin de Papianilla est souhaité jusqu'aux «jardins» pour supprimer le frottement des bas de caisses des voitures de leurs exploitants.

Aucun point supplémentaire n'étant à noter Monsieur GUITTARD et Madame KERDRAON remercient les participants et lèvent la séance à 10 h 30.